cuits dans le lait, qui doivent être le riz assaisonné de beurre clarifié et de sucre, qu'il accomplisse le sacrifice à l'aide de la formule fondamentale.

41. Qu'après avoir nommé l'espèce d'aliment, il le donne à un dévot, ou qu'il le mange lui-même; puis, quand il l'a donné, ou qu'il s'est rincé la bouche, qu'il déclare que le bétel est prêt, [pour le donner ou le manger.]

42. Qu'il prononce à voix basse cent huit fois le [nom du] Seigneur, en lui adressant les louanges [rapportées plus haut]; et qu'ayant tourné avec respect autour de son image, il prosterne avec joie son

corps contre terre.

43. Ayant porté à sa tête [en signe de respect] les fleurs et ce qui reste de l'offrande, qu'il déshabille le Dieu; puis qu'il donne à manger, comme il convient, le riz cuit dans le lait à deux Brâhmanes au moins.

- 44. Le matin du premier jour qui suit la nuit qu'il aura dû passer dans la chasteté, il devra manger, ainsi que ses parents, les restes de l'offrande, avec la permission des Brâhmanes qu'il aura honorés convenablement.
- 45. Ayant pris le bain, purifié suivant le rite indiqué, parfaitement recueilli, qu'il honore la Divinité en la baignant avec du lait, jusqu'à la fin de la cérémonie.
- 46. Il doit accomplir ces rites, toujours diligent à honorer Vichnu, en ne se nourrissant que de lait; il doit sacrifier dans le feu, comme précédemment, et faire manger les Brâhmanes.

47. C'est ainsi qu'il doit, pendant douze jours, accomplissant chaque jour la cérémonie du lait, adorer Hari, sacrifier au feu,

honorer et nourrir les Brâhmanes.

48. Depuis le jour de la nouvelle lune jusqu'au treizième jour de la lune blanche il doit rester chaste, coucher par terre, et faire ses ablutions trois fois le jour.

49. Qu'il évite la conversation des méchants, et les plaisirs de quelque nature qu'ils soient; qu'il ne fasse de mal à aucun être, et

ne songe qu'à Vâsudêva.